

lement, deux Ontariens pour un sont propriétaires, tandis que deux Québécois pour un sont locataires. Il est important, je pense, d'assurer que tous les secteurs de la population en profitent également. Les déductions proposées auraient pour effet de diminuer non seulement le revenu du gouvernement fédéral mais aussi celui des gouvernements provinciaux dont les recettes fiscales sont calculées en proportion de l'impôt fédéral.

Le député de St. Catharines a aussi parlé des effets sur l'inflation et a dit que cette mesure serait avantageuse. Selon moi, c'est tout le contraire. Des pressions seront exercées sur les fonds disponibles, augmentant ainsi les taux d'intérêt. Cela constituerait, selon moi, une poussée inflationniste. Nous aurions aussi des difficultés à établir l'application pratique de ce projet de loi aux locataires, surtout à ceux qui habitent dans les grands immeubles, immeubles à logements multiples etc. Je crois qu'il serait difficile de déterminer précisément le montant qu'une personne pourrait déduire.

Bien entendu, nous pouvons aider le propriétaire d'une maison familiale de différentes manières. Une façon, proposée constamment par l'opposition et approuvée par moi, serait de réduire ou de supprimer la taxe de 12 p. 100 sur les matériaux pour la construction des maisons. Depuis des années, je réclame cela, même si j'admets qu'un gouvernement doit respecter ses priorités.

Actuellement, les mises en chantier n'ont jamais été aussi élevées. J'ai entendu les arguments sur le prix des maisons dans certaines régions du pays, mais j'ai aussi vu au cours de la fin de semaine des annonces de magnifiques maisons situées à moins d'une demi-heure d'auto du centre de villes importantes comme Montréal, à des prix qui, compte tenu de l'inflation des dernières années, se comparent favorablement aux prix d'il y a 20 ou 25 ans. Le fait qu'en 1973 on puisse acheter de belles maisons sur de beaux terrains boisés de 10,000 pieds carrés pour \$14,000, \$16,000, \$18,000 ou \$20,000 montre bien qu'il n'y a rien dont nous devons avoir honte et que nous devons même en être très fiers.

Le représentant de St. Catharines a prétendu que lorsque les autorités municipales reçoivent des subventions provinciales et fédérales supplémentaires, elles augmentent leurs dépenses et ne peuvent donc pas abaisser les taxes municipales. Je ne pense pas que cela soit tout à fait exact. Bon nombre de programmes portent sur des travaux essentiels pour la municipalité qui devraient être entrepris de toute façon. Il y a donc un effet de compensation dans ce domaine et alors il peut ne pas être nécessaire d'augmenter les taxes municipales. Même si on devait payer des subventions pour des avantages supplémentaires, il faut reconnaître qu'à un certain moment, les conseils locaux devraient prendre seuls leur décision d'aménager un parc de plus ou de mettre en œuvre un autre programme subventionné par les autorités fédérales et provinciales, et ils devraient naturellement trouver les sommes nécessaires en relevant les taxes.

### *Impôt sur le revenu*

Au début, j'ai dit qu'en principe, j'ai toujours préconisé qu'on déduise du revenu les taxes municipales et les intérêts hypothécaires aux fins de l'impôt. J'ai également essayé d'expliquer qu'il fallait accorder un certain ordre de priorité à tout. Avec les dépenses fédérales que l'on connaît, j'estime que toute proposition tendant à diminuer nos recettes de plus d'un milliard de dollars serait malvenue. C'est ce qui arriverait si cette mesure était adoptée.

Son adoption serait profitable aux personnes touchant des tranches élevées de revenu. Cette mesure m'avantagerait certainement et d'un point de vue personnel et égoïste, je serais heureux qu'on l'adopte. Comme je l'ai déjà dit, une des premières choses que je ferais serait de me trouver une bonne hypothèque, suffisamment forte pour me permettre d'obtenir la déduction de \$2,000 proposée dans la motion. C'est pourquoi je dois m'opposer à la proposition faite par le représentant de St. Catharines. Monsieur l'Orateur, je ne pense pas avoir autre chose à dire pour le moment. J'ai repris toutes les questions soulevées par le représentant de St. Catharines.

**M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar):** Monsieur l'Orateur, ayant été propriétaire d'une terre et d'une maison pendant quelque temps, je suis passablement sympathique aux objectifs visés par le parrain de la motion. Apparemment il voudrait que plus de gens possèdent une maison. A mon avis, je ne crois pas qu'il s'y prenne d'une manière réaliste.

● (1740)

Si nous voulions réellement qu'un plus grand nombre de Canadiens possèdent une maison, nous réduirions le taux d'intérêt hypothécaire de 4 ou 5 p. 100 et l'empêcherions de monter. Nous exercerions une surveillance sur les promoteurs qui réalisent des prétendus lotissements autour de nos villes. Il n'y a pas très longtemps, un député a parlé de la situation dans la région de Toronto. J'ai lu au moins deux articles de revue sur ce sujet. Plusieurs lotisseurs contrôlent assez bien les terrains qui seront aménagés dans la région de Toronto. Ces entreprises seront en mesure d'exiger autant que la demande le permettra, et elle est forte, pour les habitations qui seront construites dans ce secteur.

Adopter la mesure que cette motion préconise, ce serait utiliser l'argent des contribuables pour aider les gens à gagner ces secteurs et à signer une promesse d'achat de maison. Ceux qui en profiteront en réalité seraient le lotisseur et le prêteur. Voilà ce que nous ferions avec un tel programme. Ce serait une grande injustice et seuls certains contribuables en profiteront. Je ne pense pas seulement aux très riches et aux très pauvres. Prenons le cas d'un jeune homme dans la vingtaine qui désire s'acheter une maison. La présente mesure prévoirait une réduction d'impôt maximale de \$500, plus \$2,000, soit \$2,500. S'il est célibataire, il a déjà droit à une exemption de \$1,600. S'il est marié, l'exemption est de \$3,000. Un célibataire aurait droit à une généreuse exemption: \$1,600 plus \$500 et \$2,000. En tout, cela ferait plus de \$4,100. S'il était marié, l'exemption serait encore plus grande.